

DELEGATION DE SIGNATURE

Je soussigné **Bernard FOURCADE**, Président de la CCI de Région Languedoc-Roussillon, donne délégation à **M. Thierry JULIER, 8ème Vice-Président de la CCI Languedoc-Roussillon, Président de la CCI Lozère**, pour me représenter lors des entretiens individuels organisés dans le cadre des procédures de licenciement pour suppression de poste prévues à l'article 35-1 du Statut du personnel des Chambres de Commerce et d'Industrie et par le Chapitre IV du Plan Emploi Consulaire adopté en CPN les 25 novembre et 9 décembre 2014.

Cette délégation prend effet à compter du 24 septembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2015.

En ma qualité de délégant, je conserve la faculté de mener en ma propre personne ces entretiens.

La présente délégation sera portée à la connaissance de l'ensemble du personnel de la CCI de Région Languedoc-roussillon, via les espaces personnels SIRH ainsi que par courriel. Une information sera effectuée auprès des membres de la Commission Paritaire Régionale.

Etabli en deux exemplaires à Montpellier,
le 24 septembre 2015

Thierry JULIER
8ème Vice-Président de la CCI
Languedoc-Roussillon
Président de la CCI Lozère
Signature précédée ou suivie de
« Bon pour acceptation de la délégation »

Bon pour acceptation
de la délégation



Bernard FOURCADE
Président
CCIR Languedoc-Roussillon

